



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
jeudi 07 Septembre 2017
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, BESSON Guy, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, ECLERCY Jean-Paul, FAYOLLE Christian, FAURE Pierre-Paul, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, VENET Anne-Marie

Membres excusés : FAURE Ludovic, PROTIERE Fabien

Secrétaire de séance : FAYOLLE Christian

**SOUSCRIPTION LANCEE PAR L'ASSOCIATION DE LA
PAROISSE POUR LA CHAPELLE DU HAUT**

Deux représentantes de l'équipe Relais de la Paroisse de Meys, madame Odile MARTIN et madame Anne Marie MACAUDIER, sont invitées à présenter un projet de souscription ouvert à tous, dont le but est de récolter des fonds nécessaires à la rénovation intérieure et extérieure de la Chapelle du Haut. Celle-ci n'a pas fait l'objet de travaux depuis de nombreuses années et nécessite un véritable rafraîchissement. La Chapelle tient une place importante dans le Patrimoine du village et représente un témoignage fort pour les Meysards. Celle-ci fut construite à la fin de la Seconde Guerre mondiale en reconnaissance pour les soldats revenus de la Guerre. Depuis, même si le terrain et la Chapelle sont la propriété de l'association Diocésaine, la Chapelle représente, pour tous les habitants de Meys et les visiteurs, un lieu de vie et de rassemblements conviviaux. L'association diocésaine ne pouvant pas assumer intégralement le montant des travaux de réfection prévus au printemps prochain, l'équipe relais propose de récolter les fonds manquants grâce à une souscription et a pour projet de solliciter toutes les personnes sensibles à la conservation et l'embellissement du patrimoine commun du village, indépendamment de leur sentiment religieux. Le conseil municipal écoute la présentation, autorise cette souscription, dit que les dons seront collectés en mairie. Le conseil municipal décide de verser une somme de 1000€ lorsque la souscription aura démarré. Chaque habitant recevra, dans les jours prochains, une lettre d'information, de la part de la paroisse, précisant les modalités de cette souscription.

**CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR L'INSTALLATION
DE JEUX D'ENFANTS DANS L'ECOQUARTIER**

Monsieur le Maire rappelle que la commission Enfance et Jeunesse travaille sur un projet d'aménagement d'installations ludiques extérieures à destination des enfants. Richard GRAEL explique qu'une consultation auprès de fabricants spécialisés a donc été menée. Les devis reçus portent sur des jeux concernant les enfants de 1 à 12 ans, type portique, balançoire, structure cabane qui seront installés au sein de l'écoquartier de la Motte. Le devis de la société TRANSALP, fabricant français, étant le mieux disant, est retenu. Le prix HT pour les quatre

structures est de 13 694.80 €. Il sera nécessaire de budgétiser par la suite des contrôles annuels de conformité et de sécurité par un bureau spécialisé. Il est proposé également d'investir, par la suite, dans du mobilier urbain et un aménagement paysager.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN CITY
STADE**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a souhaité le réaménagement du stade de la Garde. Richard GRAEL explique les modalités d'acquisition et d'installation de cet équipement.

Monsieur le Maire demande de consulter par devis quelques entreprises. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à la CAF, pour le projet d'acquisition et d'installation de jeux pour enfants, soit un montant de 7 694€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention

**DEMANDE D'ARRÊTÉ POUR L'OPERATION « CŒUR
DE VILLAGE »**

Monsieur le Maire propose de demander l'arrêté d'attribution de la subvention de la subvention 2017 pour l'opération « Cœur de Village » du contrat triennal avec le Département.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**DEMANDE D'ARRÊTÉ POUR L'OPERATION
« RÉHABILITATION ENERGETIQUE ET ACCESSIBILITÉ
DES BÂTIMENTS PUBLICS »**

Monsieur le Maire propose de demander l'arrêté d'attribution de la subvention de la subvention 2017 pour l'opération « Réhabilitation énergétique et accessibilité des bâtiments publics » du contrat triennal avec le Département.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
DEMANDÉE À ORANGE**

Pour 2017, la RODP se monte à 1135.52 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander la RODP pour ce montant à l'opérateur ORANGE.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
DEMANDÉE À ENEDIS**

Pour 2017, la RODP se monte à 200 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander la RODP pour ce montant à l'opérateur ENEDIS.

QUESTION DIVERSES

- Monsieur le Maire informe que la Préfecture a interpellé la commune pour que le PLU soit, via une modification, une révision simplifiée ou complète, mis en conformité par rapport au SCOT.

- L'association « Kungans san's Taekwaondo » remercie le Conseil Municipal pour sa proposition de location de salle communale mais ne délocalisera pas, cette année, ses cours sur Meys.

- La MSAP organise des journées Portes ouvertes le 18 septembre à Saint Laurent de Chamousset et le 23 septembre à Saint Symphorien Sur Coise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.
Le prochain conseil municipal aura lieu le 05 octobre 2017.

Philippe GARNIER

